REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET:

Office de
Tourisme
Intercommunal
Cœur de Lozère
Fixation du
nombre de
membres
siégeant au
Comité de
Direction

Nombre de Conseillers Communautaires :

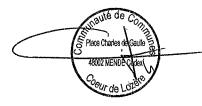
en exercice : 28

présents à la séance : 23

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 16 juillet 2020

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 6 août 2020

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 23 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1 et Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc Antraygue, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etaient représentés: MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Thierry JACQUES, (Laurent SUAU), Philippe POUGET, (Emmanuelle SOULIER), (Laurent SUAU), MME Stéphanie PASI (Xavier SOUCHON) Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Madame Aurélie MAILLOLS Conseillère Communautaire expose:

Par délibération en date du 5 octobre 2004, la collectivité a procédé à la création d'un Office de Tourisme Intercommunal Mende Cœur de Lozère.

En raison de la modification de la composition du Conseil Communautaire, et conformément aux dispositions combinées des articles R 133-3 et R 132-14, il appartient à notre assemblée de procéder à la fixation du nombre de membres siégeant au Comité de direction de l'Office de Tourisme.

Accusé de réception en préfecture 048-244800405-20200723-6671-2020-134-

Date de télétransmission : 29/07/2020 Date de réception préfecture : 29/07/2020

Il est proposé:

- de FIXER le nombre des membres du Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal Mende Cœur de Lozère comme suit :
- 7 élus communautaires titulaires et 7 élus communautaires suppléants
- 6 représentants des organisations professionnelles titulaires et suppléants :
- un représentant du Comité Départemental du Tourisme, (titulaire et suppléant)
- un représentant de la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière, (titulaire et suppléant)
- un représentant du Pays d'Art et d'Histoire, (titulaire et suppléant)
- un représentant de la Chambre d'Agriculture de la Lozère (titulaire et suppléant)
- deux personnes qualifiées

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 25 voix pour 3 abstentions **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme, Mende, le 24 juillet 2020 Le Président, Laurent SUAU

24/07/2020

